

Formation des membres de la délégation du personnel au Comité Économique et Social

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les missions du Comité Social et Économique et les modalités de fonctionnement ▪ Connaître les missions spécifiques de l'instance en matière de santé sécurité et d'amélioration des conditions de travail, ▪ Connaître les méthodes à mettre en œuvre pour analyser les conditions de travail, déceler les risques professionnels et être en capacité de proposer des actions de prévention, ▪ Savoir comment s'organiser pour accomplir ces missions.
Programme	
<p>Durée : 5 journées Entreprise de plus de 300 salariés</p>	<p>Le CSE nouvelle instance de représentation des salariés</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Du CHSCT au CSE ▪ Les dispositions d'ordre public, relatives à la négociation, et supplétives ▪ Place centrale de la négociation dans la détermination des règles de mise en place et de fonctionnement du CSE ▪ La place du dialogue social ▪ La durée et la fin de mandat et les cas particuliers ▪ Composition de l'instance <p>Les attributions du CSE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les attributions générales ▪ Les enquêtes accident du travail, maladie professionnelle ou à caractère professionnel ▪ Les inspections périodiques ▪ Le droit d'alerte d'atteinte aux droits des personnes, de danger grave et imminent. ▪ Les différentes consultations dans les entreprises
<p>Méthodes pédagogiques</p> <p>Apports théoriques et exercices à travers des études de cas spécifiés de votre activité</p> <p>QCM de validation des connaissances</p> <p>Un document sera remis à chaque participant</p>	<p>Les moyens spécifiques de l'instance</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les heures de délégation, nombre, dépassement pour circonstances exceptionnelles, mutualisation et annualisation ▪ Le local, ▪ Le règlement intérieur de l'instance, ▪ Les déplacements, ▪ L'accès aux documents, la BDES ▪ Le délit d'entrave. ▪ La formation ▪ Le recours à l'expertise habilitée -danger grave, projet important négociation égalité professionnelle et les délais préfix. ▪ Le recours à l'expertise dans les autres domaines ▪ Le statut protecteur <p>Fonctionnement de l'instance</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les réunions dans les entreprises d'au moins 50 salariés ▪ La commission santé sécurité et conditions de travail et ses liens avec le CSE ▪ Les autres commissions et les liens ▪ Les représentants de proximité <p>La santé la sécurité l'amélioration des conditions de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les principes de prévention et les textes essentiels, ▪ Différencier les dangers et les risques qui en découlent – la notion de criticité, l'avis donné sur le document unique d'évaluation des risques, ▪ Le mécanisme d'apparition d'un dommage ▪ L'approche particulière autour des risques psychosociaux les troubles musculo squelettiques, la pénibilité, l'égalité homme et femme

Méthodologie d'analyse d'une situation de travail

- L'observation d'une situation de travail,
- L'analyse du travail par le genre et les conditions de travail,
- Les actions de prévention - détection et analyse des risques.
- Distinction entre le travail prescrit et l'activité, et les exigences de la tâche,
- Les conditions de travail vues par le genre
- Méthodologie d'analyse du travail réel,
- Mise en évidence des éléments factuels
- Les facteurs observables,
- Les facteurs inférant à la situation de travail,
- Les déterminants de l'activité.